

Médiation préalable Obligatoire

Exemples de décisions administratives individuelles défavorables

Catégories de décisions	Exemples (non exhaustifs)
❶ Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la rémunération (Traitement, IR, SFT, NBI, prime ou indemnité)	• Retrait ou abrogation d'un arrêté relatif à un élément de la rémunération (Traitement, IR, SFT, NBI, prime ou indemnité...) • Décision portant diminution d'un élément de la rémunération • Suspension du versement d'un élément de la rémunération • Refus d'attribution (total ou partiel) d'un élément de la rémunération • Opposition de la prescription quadriennale à une demande de paiement d'un élément de la rémunération • Refus de réévaluation d'un élément de la rémunération • Décision de non versement d'un élément de la rémunération
❷ Refus de détachement, de placement en disponibilité ou de congés non rémunérés prévus pour les agents contractuels aux articles 15, 17, 18 et 35-2 du décret n°88-145 du 15 février 1988.	• Refus opposé par la collectivité d'origine à une demande de détachement ou de renouvellement de détachement • Refus de placement en disponibilité ou de renouvellement d'une disponibilité • Refus d'un congé non rémunéré prévu pour les agents contractuels : > pour élever un enfant de moins de huit ans, pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint, au partenaire de PACS, à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne > pour convenances personnelles > pour création d'entreprise > congé de mobilité • Refus opposé par la collectivité d'origine quant à la date ou à la durée souhaitée d'un détachement, d'une disponibilité ou d'un congé non rémunéré
❸ Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la réintégration à l'issue d'un détachement, d'un placement en disponibilité ou d'un congé parental ou relatives au réemploi d'un agent contractuel à l'issue d'un congé mentionné au 2°)	• Refus de réintégration opposé par la collectivité d'origine à l'issue ou au cours d'un détachement, d'une disponibilité ou d'un congé parental • Refus de réemploi d'un agent contractuel à l'issue ou au cours d'un congé non rémunéré • Maintien en surnombre faute d'emploi vacant à l'issue d'un détachement, d'une disponibilité ou d'un congé parental • Maintien ou placement en disponibilité dans l'attente d'une réintégration après un détachement ou une disponibilité • Refus d'une demande relative aux modalités de réintégration après un détachement, une disponibilité ou un congé parental

Catégories de décisions	Exemples (non exhaustifs)
④ Décisions administratives individuelles défavorables relatives au classement de l'agent à l'issue d'un avancement de grade ou d'un changement de cadre d'emplois obtenu par promotion interne	• Refus d'une demande relative aux modalités de classement lors d'un avancement de grade • Refus d'une demande relative aux modalités de classement lors d'une nomination dans un nouveau cadre d'emplois par promotion interne
⑤ Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la formation professionnelle tout au long de la vie	• Refus d'une demande de formation présentée par un agent titulaire ou contractuel : > formation d'intégration et de professionnalisation ; > formation de perfectionnement ; > formation de préparation aux concours et examens professionnels de la fonction publique ; > formation personnelle suivie à l'initiative de l'agent ; > actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'apprentissage de la langue française ; > formations destinées à mettre en œuvre un projet d'évolution professionnelle (CPF). • Refus d'une demande de congé de formation professionnelle • Courrier subordonnant l'octroi d'une formation à des conditions restrictives • Refus d'une demande de révision des droits acquis au titre du CPF
⑥ Décisions administratives individuelles défavorables relatives aux mesures appropriées prises par les employeurs publics à l'égard des travailleurs handicapés en application de l'article 6 sexies de la loi du 13 juillet 1983	• Refus d'une demande d'aménagement du poste de travail ou d'adaptation des conditions de travail présentée par un travailleur handicapé • Courrier subordonnant les mesures appropriées sollicitées par un travailleur handicapé à des conditions restrictives • Refus d'une formation adaptée demandée par un travailleur handicapé
⑦ Décisions administratives individuelles défavorables concernant l'aménagement des conditions de travail des fonctionnaires inaptes à l'exercice de leurs fonctions	• Refus d'une demande portant sur l'aménagement du poste ou des conditions de travail pour raisons médicales • Refus d'une demande de changement d'affectation ou de reclassement pour raisons médicales • Courrier subordonnant les mesures d'aménagement à des conditions restrictives